

# ÉPREUVES D'ADMISSION

## ESPACE URBAIN – ISAC

### ADMISSION EN B1 - Pour l'année académique 2023-2024, pas d'épreuve d'admission en B1

Type d'épreuve	Description	Modalités pratiques
<b>DOSSIER ARTISTIQUE</b>	<p>Au moment de l'inscription, le/la candidat-e devra soumettre un dossier artistique comportant les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une lettre motivant ses intérêts pour la formation et y précisant la manière dont le/la candidate s'y projette.</li><li>- Un portfolio artistique (facultatif pour les candidat-e-s n'ayant pas de formation artistique préalable)</li><li>- Un projet de recherche artistique exposant la recherche que le/la candidat-e souhaite mener.</li></ul>	
<b>PRATIQUE</b>	<p>Envoi d'un lien vidéo de solo/travail corporel créée pour l'épreuve d'admission de 3 à 5 minutes maximum – avec ou sans accompagnement sonore. . Le comité de sélection ne se concentrera sur le contenu artistique, et non sur les compétences techniques de réalisation vidéo.</p>	Vidéo de 3 à 5 min
<b>ENTRETIEN DE MOTIVATION</b>	Entretien avec l'équipe pédagogique	+/-15 min

# ÉPREUVES D'ADMISSION

## ESPACE URBAIN – ISAC

### **ADMISSION EN B2 - B3 - M1 : DOSSIER ARTISTIQUE, AUDITIONS/VIDÉO ET ENTRETIEN**

Les épreuves d'admission (auditions) s'effectueront en présentiel ou en ligne et ce, suite à la pré-inscription du candidat.e via le portail des inscriptions de l'ArBa-EsA

L'épreuve d'admission **en présentiel** consistera à :

- l'envoi un dossier artistique
- une présentation performative (5 min max)
- un entretien de motivation avec l'équipe pédagogique (15min).

L'épreuve d'admission **en ligne** consistera à :

- l'envoi du dossier artistique
- l'envoi (joint au dossier artistique) d'un lien vidéo d'un solo/travail corporel créée pour l'épreuve d'admission de 3 à 5 minutes maximum – avec ou sans accompagnement sonore. Le jury se concentrera sur le contenu artistique, et non sur les compétences techniques de réalisation vidéo.
- un entretien de motivation avec l'équipe pédagogique (15min)

Le **dossier artistique** devra comporter :

- Une lettre motivant vos intérêts pour la formation, stipulant la manière dont vous vous y projetez
- CV et portfolio artistique

Le cursus EUR/ISAC inclut au moins deux années d'études, les rentrées en cours de cursus (B2-B3) devront donc être hautement justifiées.

L'équipe pédagogique responsable du cursus se fondera sur les critères ci-dessous pour motiver le choix d'admission ou de refus du/de la candidat.e.

Mot-clé	Description
CURIOSITÉ	Démontrer son intérêt pour les moyens d'expression développés dans le cursus
MAÎTRISE	Maîtrise des acquis personnels pour traduire son intérêt pour les moyens d'expression développés dans le cursus
CONNAISSANCES	Manifester des connaissances générales et liées à l'actualité de la discipline artistique
INTENTION	Exprimer des conceptions et des intentions artistiques à travers les moyens d'expression choisis
APPROCHE	Faire preuve d'une approche expérimentale et/ou singulière des pratiques spécifiques au cursus choisi
RECHERCHE	Manifester la volonté de s'engager dans une recherche artistique
PROJET	Démontrer sa compréhension du projet du cursus et/ou de l'école (ex: dans l'entretien de motivation)
DÉPASSEMENT	Démontrer sa capacité à aller au delà des stéréotypes liés aux pratiques spécifiques au cursus
EXPRESSION	Utiliser des arguments pertinents et cohérents pour exprimer son intention.
INTERPRÉTATION	Mobiliser des connaissances artistiques (relatives au cursus) pour interpréter des réalisations, supports, etc.
ABANDON	Non-présentation des certaines épreuves ou non-respect des consignes/délais